

**Présentation de l'opération de dragage**

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Seine aval	Aubevoye, amont Ile du Roule	Rivière	Poses	165,000	165,300	Courcelles-sur-Seine, Aubevoye

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus au second semestre 2021.

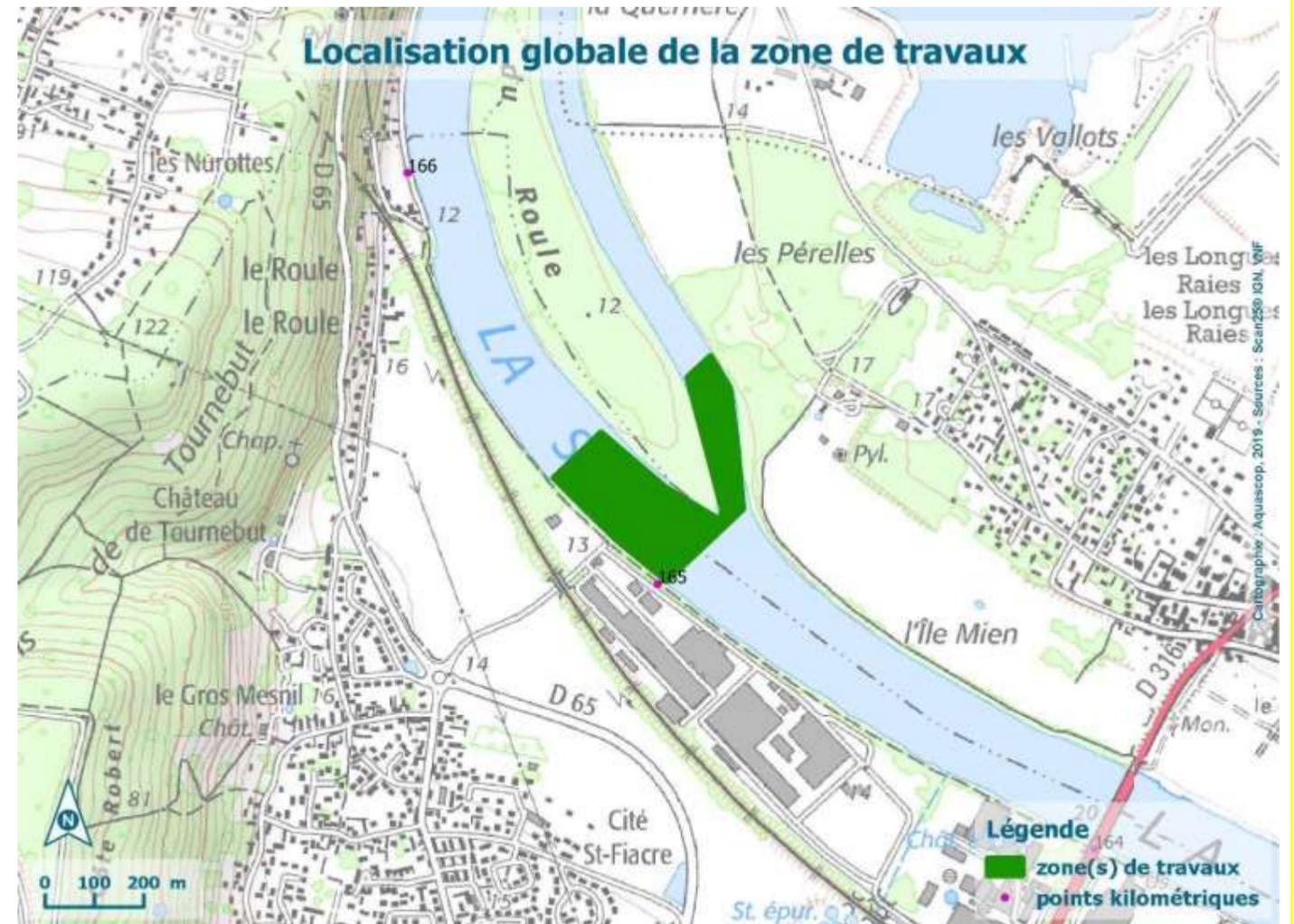
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
1648	2021-RBS-PK 165,000 21E078496-001	non	non dangereux	non	inertes

Prélèvements réalisés le 22/04/2021.



Localisation exacte des travaux – cartographie



### Enjeux de qualité d'eau

**Type de voie(s) d'eau :**

- Rivière :	o Grand gabarit	X
	o Petit gabarit	
- Canal :	o Grand gabarit	
	o Petit gabarit	
	o Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	o Urbain : habitat	
	o Rural	X
	o Industriel	X
	o Portuaire	

**Risques identifiés :**

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :  X  
27DDTM20120001 - PPRI SEINE - prescrit en 2012
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

**Qualité d'eau d'après la DCE :**

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR230C	La Seine du confluent de l'Epte (inclus) au confluent de l'Andelle (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	mauvais	moyen

**Périmètres de protection des captages :**

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Seine (03127370 - La Seine à Méricourt 4), environ 45 km en amont de la zone de travaux ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr> datent de 2017. Les espèces principales sont la perche commune, la perche soleil et l'anguille. Les espèces secondaires sont le chevesne et le silure.

Une station de pêche est située sur la Seine (03174000 - La Seine à Poses 2), environ 37 km en aval de la zone de travaux ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2016. Les espèces principales sont le gardon, la perche commune et l'anguille. Les espèces secondaires sont le chevesne la tanche et le goujon.

### Type de berges :

Les berges sont naturelles.

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le cours principal de la Seine n'est pas concerné par l'arrêté relatif aux frayères du département de l'Eure (signé le 15/02/2013).

Des frayères potentielles à grande alose, truite de mer, saumon atlantique, lamproie marine, lamproie de rivière, lamproie de planer, brochet, chabot et vandoise ont été recensées 4,5 km en amont (GéolIF, ONEMA, point de présence des frayères des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement). Aucune frayère à brochet - potentielle ou avérée - n'a été recensée à proximité immédiate de la zone de travaux (FDPMA27, 2014, Etude du brochet en Seine).

Il est difficile de statuer sur la présence de frayères pour les espèces de la liste 1, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise) ou la présence de bivalve (bouvière).

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom	
Aubevoye, amont Ile du Roule	Écologie	ZPS ( <i>Zone de protection spéciale</i> )	Non		
		ZNIEFF 2 ( <i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i> )	Oui	230031156, 230031154 - LA TERRASSE ALLUVIALE DE BOUAFLES - COURCELLES-SUR-SEINE, LES ÎLES ET BERGES DE LA SEINE EN AMONT DE ROUEN	
		ZNIEFF 1 ( <i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i> )	Oui	230031162, 230030977 - LES PELOUSES SILICICOLES DES POUDES ET DES VALOTS, L'ÎLE DU ROULE	
		ZICO ( <i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i> )	Non		
		SIC ( <i>Site d'intérêt communautaire</i> )	Oui	FR2302007 - Iles et berges de la Seine dans l'Eure	
		APB ( <i>Arrêtés de protection de biotope</i> )	Non		
		Ramsar ( <i>zone humide d'importance internationale</i> )	Non		
		RNCFS ( <i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i> )	Non		
		CEN ( <i>conservatoire d'espaces naturels</i> )	Non		
		CDL ( <i>Conservatoire du Littoral</i> )	Non		
		PN ( <i>Parc national</i> )	Non		
		PNR ( <i>Parc naturel régional</i> )	Non		
		RNN ( <i>réserve naturelle nationale</i> )	Non		
		RNR ( <i>réserve naturelle régionale</i> )	Non		
		RB ( <i>réserve de biosphère</i> )	Non		
		Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
	Site classé		Oui		Boucle de la Seine dite de Château-Gaillard

## Enjeux écologiques 2/2

### Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), ide mélanote et vandoise ont été recensé aux stations RHP ; le brochet a été recensé à la station de Poses.

La bouvière a été recensé environ 9 km en amont (FDPPMA27, campagnes de pêches d'inventaire des frayères à brochet sur l'Eure et la Seine, 2018).

La présence de grande alose, truite de mer, saumon atlantique, lamproie marine, lamproie de rivière, lamproie de planer, brochet, chabot et vandoise a été signalée 4,5 km amont (GéolF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).

### Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Aubevoye, amont Ile du Roule	possible	oui	oui	non

### Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence possible d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est également inclus dans des zones d'intérêt écologique et 1 site d'intérêt patrimonial (site classé).

L'intérêt du site SIC et de la ZNIEFF des Iles et berges de la Seine réside dans la présence de milieux aquatiques et de milieux humides (herbacés ou arborescents) rivulaires d'intérêt communautaires ; ces habitats sont relictuels compte tenu de la très forte pression anthropique exercée sur le fleuve Seine. Ces milieux sont susceptibles d'accueillir des espèces migratrices et sont attractifs pour toutes les espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides.

L'intérêt de la ZNIEFF de l'Ile du Roule réside dans la flore patrimoniale présente en berge.

L'intérêt des ZNIEFF de la boucle de Bouaffles et des Poudres et des Valots réside principalement dans la présence de pelouses acidiphiles et d'une espèce d'oiseau terrestre protégé au niveau national (boucle de Bouaffles).

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie

Concernant l'avifaune, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours). La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra également être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

Concernant la proximité du site classé (Boucle de la Seine dite de Château-Gaillard), celui-ci ne sera pas impacté par l'opération car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront dragués depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins.

**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**

Risques identifiés



**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

**Zonages d'inventaires et réglementaires**



**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

**Patrimoine culturel**

